



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Délibérations
du Comité de la Caisse des écoles
Séance du 21 décembre 2023

Nombre de Membres en exercice :
26

Nombre de membres présents : 15
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 11

OBJET :

DE-CDE-23-12-1-4) AUTORISATION DE SIGNER LES CONTRATS DES
MINI-SEJOURS DES ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS DURANT LES
VACANCES DE PRINTEMPS ET D'ETE 2024

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-et-un décembre à dix-neuf
heures trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par
Madame la Présidente le jeudi 14 décembre 2023, s'est réuni au lieu ordinaire
de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, Mme SÉGURET, M. TOURNE, Mme ODDON, M. MOULY,
Mme RUFFENACH, M. CHARDON, M. RIBET, Mme VERMANT, M. LOUVIGNÉ,
Mme MARIONNEAU LAGRANGE, M. GOURBESVILLE, Mme BARRIERE,
M. CATHERINE, Mme TRAN.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL, M. BEUZELIN, Mme RAVEAU, Mme SERVIAN,
M. LEBEAU, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAMEIRO RAMAGE, Mme
FOURNIER, Mme BASILLE-DUPREY, Mme VIRENQUE, M. SALOMEZ .

Le Comité,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Considérant la volonté de la Caisse des écoles d'organiser des mini-séjours pour les enfants des accueils de loisirs durant les vacances de printemps et d'été 2024 ;

Considérant les propositions faites par la société Poney Club, l'association Les Compagnons des Jours Heureux (CJH) et la Ligue de l'Enseignement de Normandie ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve pour l'organisation de mini-séjours les contrats suivants :

- du lundi 8 au vendredi 12 avril 2024 au centre d'hébergement de Villers-en-Argonne (51), avec la société Poney Club, pour un montant total de **7 515 €TTC**. Ce séjour accueillera, en pension complète, un groupe de 24 enfants et 4 adultes accompagnateurs et proposera des activités poney chaque jour pendant 2 heures, une visite de la ferme apiculture, la recherche de traces d'animaux en forêt, la découverte des plantes aromatiques du jardin.

- du lundi 8 au vendredi 12 juillet 2024 au centre « Le Moulin de la Mulotière » à Béro-La-Mulotière (28), avec l'association Les Compagnons des Jours Heureux (CJH), pour un montant total de **5 576 €** nets de taxes. Ce séjour accueillera, en pension complète, un groupe de 24 enfants et 4 adultes accompagnateurs et proposera trois séances de piscine pour aux enfants ;

- du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2024 au centre « Les sables d'Or » à Gouville-sur-Mer (50), avec la Ligue de l'enseignement de Normandie, pour un montant total de **5 403,84 €** nets de taxes. Ce séjour accueillera, en pension complète, un groupe de 24 enfants et 4 adultes accompagnateurs.

ARTICLE II : Autorise Madame la Présidente de la Caisse des écoles à signer lesdits contrats, ainsi que tous les documents et actes en résultant.

ARTICLE III : Les dépenses seront prélevées sur les crédits du budget de la Caisse des écoles inscrits aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Charlotte LIBERT-ALBANEL
Présidente

Signé